

PROTOCOLE No 54  
DE LA 50<sup>e</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA SOCIETE DE LA TELECABINE DE VERCORIN SA

Vendredi 15 septembre 2023 à 19h00  
à la salle polyvalente de Vercorin

Le Président, **Dominique Perruchoud**, souhaite la bienvenue à tous les actionnaires. Il relève plus particulièrement la présence des autorités, Mme **Sylvie Masserey Anselin** qui représente la Commune de Chalais, Mme et M. les conseillers **Martine Hofstädter Perruchoud et Patrick Rudaz**, ainsi que de MM. Dany et Alain Perruchoud, anciens Présidents de la Commune.

Il salue également la présence des représentants des sociétés partenaires des remontées mécaniques d'Anniviers M Vincent Epiney président et Samuel Melly administrateur de Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal SA et M. Guillaume Rochet, directeur de Funiculaire St-Luc-Chandolin SA

L'ordre du jour de la séance a été publié au Bulletin Officiel du Canton du Valais et envoyé individuellement à chaque actionnaire. Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'il n'a pas subi de modification par rapport à la convocation personnelle que chaque actionnaire a reçue. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et l'assemblée peut donc délibérer sur l'ensemble des points prévus.

#### ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 septembre 2022
3. Rapport de gestion de l'exercice 2022-2023
4. Présentation des comptes de l'exercice 2022-2023
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables  
Propositions du Conseil d'administration
  - Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
  - Donner décharges aux organes responsables
7. Nominations statutaires

#### **Conseil d'administration :**

Arrivés au terme de leur mandat de 4 ans, Mme Martine Perruchoud Hofstaedter, MM. Arnaldo Corvasce, Nicolas Pralong et Georges Perruchoud postulent au renouvellement de leur mandat pour 4 ans

MM. Dominique Perruchoud, Yvon Renggli, Jean-Marc Zufferey et Patrick Rudaz ne souhaitent pas se présenter pour un nouveau mandat

Dès lors, le Conseil d'Administration propose :

- de renouveler le mandat des 4 administrateurs susmentionnés
- d'élire en tant que nouveaux administrateurs, Mme Anne-Laure Vaudan, ainsi que MM. Laurent Christen et Jean-Claude Fischer

Pour la Présidence, la vice-présidence et le secrétariat, conformément à l'art. 26 des statuts, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

#### **Organe de contrôle :**

Renouvellement de FIVA Audit SA (ex : AAA Audit sàrl) pour une période d'une année

8. Modification des statuts  
Propositions du Conseil d'administration  
Modifier l'art. 17 des statuts de la manière suivante :

**Rédaction actuelle**

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et par courrier ordinaire adressé à chacun des actionnaires.

**Nouvelle rédaction**

L'Assemblée générale est convoquée 20 jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais et **par avis personnel** adressé à chacun des actionnaires par courrier **ou courriel**.

9. Divers

## 1. Ouverture de l'assemblée

- 255 actionnaires sont présents ou représentés correspondant à 17'651 actions sur un total de 24'186, à savoir
  - 7'150 actions de type A sur 10'458
  - 10'501 actions de type B sur 14'828.L'Assemblée est donc valablement constituée et la majorité absolue est atteinte avec 8'826 voix.
- Le Président désigne *Mme Gaby Salamin et M. David Hitter* en qualité de scrutateurs. *M. Arthur Clivaz* est nommé secrétaire.
- En cas de demande de vote, l'assemblée convient que les délibérations se feront à main levée, conformément aux statuts.  
Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

## 2. Procès-verbal no. 53 de l'assemblée du 2 septembre 202

Chaque actionnaire a reçu ce document avec la convocation à l'assemblée de ce jour.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Cependant, il est demandé au pt 8 al. 3 d'enlever la mention « plus pernicieuse », ce qui est accepté. Il n'y a pas d'autre remarque concernant le procès-verbal, lequel est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 3. Rapport de gestion de l'exercice 2022-2023

Le président, **Dominique Perruchoud** présente le rapport de gestion qui fait partie intégrante du document disponible sur le site internet [www.vercorin.ch/Entreprises](http://www.vercorin.ch/Entreprises).

Il développe les défis qui se présentent désormais à la société, mais redit sa confiance en les structures mises en place en vue de faire avancer la destination de Vercorin.

Il appuie en particulier sur l'importance de l'arrivée rapide du nouveau téléphérique, de la nécessaire diversification de l'offre de prestations et sur la nécessité de travailler sur la notoriété de la destination.

Le Président termine en remerciant l'ensemble des parties prenantes de la Destination et en particulier les employés de la Destination, ainsi que ses collègues du Conseil d'Administration de la société avec qui il a eu la chance de mener à bien les différents projets de développement de la société ces dernières années.

Il passe ensuite la parole à M. Arthur Clivaz pour la lecture des comptes 2022-2023.

## 4. Présentation des comptes de l'exercice 2022-2023

### Exploitation

L'évolution des recettes est détaillée avec pour le Transport la répartition entre Magic Pass et autres forfaits et pour la Restauration, la répartition des recettes entre établissements.

Au niveau des charges d'exploitation, un point particulier est mis sur l'évolution des prix importantes qu'a connu l'exercice 2022/2023, évolution qui impacte toutes les branches de l'entreprise.

Au final, l'exercice se conclut sur un chiffre d'affaires global de CHF 6'678'689, un Cash Flow de CHF 967'503 et un bénéfice net de CHF 2'951

### Bilan

Le total des actifs se monte à CHF 31'428'230 et est formé à près de 95% par les actifs immobilisés.

Au passif, les fonds étrangers s'élèvent à CHF 20'164'693 et le total des fonds propres atteint CHF 11'263'537, ce qui représente le 35.84% du total du bilan.

## 5. Rapport de l'organe de révision

M. **Robin Bruttin**, représentant de **FIVA Audit SA**, donne connaissance du rapport de révision, confirme la remarque liée à l'acquisition d'actions propres faites l'an dernier puisque la situation n'a que peu évolué. Il relève l'excellente tenue des comptes et la qualité du rapport de gestion, propose d'approuver les comptes tels que présentés et remercie le Conseil d'administration pour la confiance témoignée à Fiva Audit SA.

A une question concernant la remarque liée aux actions propres, le Président répond que des opérations en vue de pouvoir la supprimer dès l'année prochaine sont actuellement en préparation, mais que la société ne court pas de risque particulier à ce stade.

Par contre, il confirme, comme chaque année, que si des personnes sont intéressées à acquérir des actions de la société, elles sont évidemment les bienvenues.

## 6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2022/2023 et la répartition du bénéfice sont acceptés à l'unanimité.

A l'unanimité, les actionnaires acceptent aussi de donner décharge aux organes responsables.

## 7. Nominations statutaires

### Conseil d'administration

MM. Patrick Rudaz, Yvon Renggli, Jean-Marc Zufferey et Dominique Perruchoud ne postulent pas pour un nouveau mandat en tant qu'administrateur.

Pour les remplacer, le Président présente les candidatures de Mme Anne-Laure Vaudan et de MM. Laurent Christen et Jean-Claude Fischer

A l'unanimité, les mandats pour 4 exercices des 3 nouveaux candidats et des 4 sortants, à savoir Mme Martine Perruchoud Hofstaedter, ainsi que MM Georges Perruchoud, Nicolas Pralong et Arnaldo Corvasce sont plébiscités par l'Assemblée.

Le Président informe enfin l'Assemblée que même si statutairement, il s'agit d'une tâche dévolue au Conseil d'Administration nouvellement élu, ce dernier avait anticipé son élection et avait d'ores et déjà décidé de nommer à sa Présidence Mme Anne-Laure Vaudan qui est chaleureusement applaudie

### Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour un exercice le mandat donné l'an dernier à AAA Audit sarl qui a dans l'intervalle changé de raison sociale pour devenir FIVA Audit SA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 8. Modification de l'art. 17 des statuts

Le Président souligne pour ce point la présence de Me Anne-Lyse Salamin Perruchoud et présente la légère modification soumise au vote.

Cette dernière est acceptée à l'unanimité

## 9. Divers

En ouverture des Divers, le Président passe la parole à Mme Sylvie Masserey Anselin, Présidente de la Commune, qui se réjouit de l'arrivée de nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration et renouvelle au nom du Conseil Communal le soutien apporté au Conseil d'administration. Elle souligne particulièrement l'excellente collaboration et le dynamisme actuel de notre société.

Dominique Perruchoud tient ensuite à remercier particulièrement les membres sortants du Conseil d'Administration à qui il remet un petit cadeau. M. Patrick Rudaz, vice-président prend ensuite la parole pour remercier le président sortant pour son engagement et les compétences qu'il mis à disposition de la société pour mener à bien les différents projets engagés.

Le Président donne ensuite la parole à la salle.

Un actionnaire propose de placer des photos des employés durant les périodes d'exploitation afin de les reconnaître plus facilement.

Il n'y pas d'autre intervention sous les divers et le Président **Dominique Perruchoud** clôt l'assemblée en remerciant tous les actionnaires pour leur participation active et en les invitant à l'apéritif. Il est 20.45.

Le Président

**Dominique Perruchoud**



Le secrétaire

**Arthur Clivaz**



Vercorin, septembre 2023